

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

Lundi, le **NEUVIÈME** jour du mois **DE NOVEMBRE** deux mille neuf, une session régulière du Conseil de la municipalité de Batiscan est tenue à la salle municipale (181, rue de la Salle), à compter de VINGT HEURES à laquelle sont présents :

Madame Henriette Rivard, Conseillère;
Madame Monique Drouin, Conseillère;
Monsieur Denis Lahaye Conseiller;
Monsieur Yves Gagnon, Conseiller;
Madame Francine Leblanc, Conseillère;
Madame Solange Leduc Proteau, Conseillère.

Madame Anne Laganière est aussi présente.

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Christian Fortin.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Christian Fortin constate le quorum à vingt heures et procède à l'ouverture de la session régulière. Celui-ci nous informe que la séance est enregistrée sur bande magnétique.

2. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,
Madame la directrice générale,
Mesdames et messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de notre municipalité tel que stipulé à l'article 955 du code municipal du Québec :

« Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une session du conseil. »

Le maire traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations. »

Vous retrouverez également dans ce document : les réalisations de l'année, le sommaire des subventions reçues et du traitement des élus. Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait le dernier rapport de la situation financière de la municipalité.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN**

**1. États financiers de l'année 2008 et rapport du vérificateur tel qu'adopté le
1^{er} juin 2009.**

RECETTES :

TAXES :	816 979,00\$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES :	7 791,00\$
TRANSFERTS :	120 765,00\$
SERVICES RENDUS :	98 327,00\$
IMPOSITION DE DROITS :	38 835,00\$
AMENDES ET PÉNALITÉS :	2 866,00\$
INTÉRÊTS :	10 581,00\$
AUTRES REVENUS :	29 733,00\$
TOTAL :	1 125 877,00\$

DÉPENSES :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :	271 913,00\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	135 771,00\$
TRANSPORT :	212 361,00\$
HYGIÈNE DU MILIEU :	213 167,00\$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE :	11 083,00\$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	26 085,00\$
LOISIRS ET CULTURE :	86 462,00\$
FRAIS DE FINANCEMENT :	27 484,00\$
TOTAL :	984 326,00\$

RÉSULTAT AVANT AFFECTATION :	141 551,00\$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE LONG TERME :	(25 300,00 \$)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :	(114 539,00\$)
SURPLUS (déficit) ACCUMULÉ NON AFFECTÉ :	(19 468,00\$)
MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR :	(1 630,00\$)
SURPLUS (déficit) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES :	(19 386,00\$)

SURPLUS ACCUMULÉ :

SURPLUS ACCUMULÉ AU 1 ^{er} JANVIER 2008 :	180 829,00\$
REDRESSEMENT AUX EXERCICES ANTÉRIEURS :	(130 674,00\$)
SOLDE REDRESSÉ :	50 155,00\$
AFFECTATION – ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :	(19 386,00\$)
TOTAL DU SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2008 :	30 769,00\$



Source : MUNICIPALITÉ DE BATISCAN S.D. ÉTATS FINANCIERS 31
DÉCEMBRE 2008

Les vérificateurs externes de la municipalité pour l'exercice financier 2008 étaient la firme comptable « Morin, Cadieux, Matteau, Normand » et celle-ci s'est déclarée satisfaite de l'administration municipale puisqu'aucune recommandation n'a été formulée. Pour l'année 2008, la Municipalité n'avait aucun plan triennal d'immobilisations.

2. Indications sur les résultats de l'exercice de 2009

Le budget d'opération de l'ordre de 1 021 595\$ pour l'année 2009 a été adopté le 15 décembre 2008. L'analyse des résultats d'opération, jusqu'à ce jour, nous permet de croire que nous devrions terminer l'année en respectant les montants prévus au budget.

Cela étant dit, nous demeurons toujours exposés aux variations causées par les rigueurs de l'hiver et par les imprévus de toutes sortes qui peuvent affecter les services à la population.

3. La liste de tous les contrats comportant une dépense de 25 000,00 \$

(Du 1^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009)

Fournisseurs	Montant	Justification
M.R.C. Des Chenaux	108 266,89 \$	Quote-part et services d'inspecteur en bâtiment;
Ministère de la Sécurité Publique	84 269,00 \$	Quote-part pour le service de police de la Sûreté du Québec;
Hydro-Québec	49 927,49 \$	Frais d'électricité;
Groupe Ultima Inc.	28 889,00 \$	Assurances générales;
Régie de gestion des matières résiduelles	29 731,36 \$	Cueillette et transport des ordures;
Page Construction, Div. de Sintra Inc.	687 343,53\$	Contrat projet aqueduc et égouts pluviaux;
BPR Groupe-Conseil	40 085,71\$	Honoraires professionnels projet aqueduc 2008;
Construction & Pavage Portneuf	51 526,56\$	Travaux d'asphaltage.

4. Les réalisations de l'année :

Notre bilan de l'année 2009, se termine avec **des réalisations** à l'amélioration de la qualité des services municipaux et de la qualité de vie de toutes les Batiscanaises et tous les Batiscanais.

- **Travaux d'asphaltage** d'une partie du rang Picardie et la rue du Couvent grâce à une aide financière de la ministre des Transports, Madame Julie Boulet;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

- Travaux d'entretien et d'amélioration de nos équipements et infrastructures;
- **Formation** pour les nouveaux pompiers volontaires et les officiers;
- Reconduction d'un **programme de revitalisation résidentielle**. Une somme de **1 500\$** est allouée pour tout nouveau bâtiment d'habitation ayant une valeur imposable, après l'émission du certificat, égale ou supérieure à 50 000\$;
- Organisation d'activités pour les fêtes du 325^{ème} anniversaire de notre paroisse avec des citoyens de divers organismes;
- **L'inauguration d'une plate-forme élévatrice** pour les personnes à mobilité réduite à la salle municipale;
- Annonce d'une subvention de 29 000\$ de l'enveloppe du pacte rural pour le projet d'office des signaux;
- L'installation de deux cartes touristiques et buvettes sur les sites du quai municipal et au Vieux-Presbytère;
- L'adoption des **règlements d'urbanisme** afin d'assurer la concordance au schéma de la MRC;
- Rencontre de travail à la mise en place d'un service de cueillette des ordures ménagères avec la MRC pour le 1^{er} janvier 2010.

5. Le sommaire des subventions reçues:

Le Conseil municipal a travaillé de concert avec ses partenaires afin d'obtenir des subventions telles que :

- Ministre des Transports, Madame Julie Boulet : Enveloppe discrétionnaire pour l'amélioration du réseau routier **(56 000 \$)**;
- Députée de Champlain à l'Assemblée nationale, Madame Noëlla Champagne : Enveloppe discrétionnaire pour l'amélioration du réseau routier **(4 500 \$)**;
- M.R.C. des Chenaux dans le cadre du pacte rural **(10 000 \$)**;

TOTAL DES SUBVENTIONS REÇUES PAR LA MUNICIPALITÉ : 70 500,00

6. Le traitement des élus :

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus, « **Le maire d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN**

Le maire distingue, le cas échéant, la rémunération de base et toute rémunération additionnelle et indique pour quel poste particulier est versée chaque rémunération additionnelle. »

Voici, sous forme de tableau, la rémunération et l'allocation de dépenses que les membres du conseil reçoivent annuellement :

a) de la Municipalité de Batiscan :

	Rémunération	Allocations de dépenses	Traitement total annuel
Maire	5 091,24\$	2 545,56\$	7 636,80\$
Conseillères/Conseillers	1 697,04\$	848,52\$	2 545,56\$
Maire suppléant	Note 1	Note 1	

Note 1 : Les conseillères/conseillers qui occupent la fonction de maire suppléant reçoivent mensuellement une rémunération de 47,14\$ et une allocation de dépenses de 23,56\$.

b) de la MRC des Chenaux :

	Rémunération	Allocations de dépenses	Traitement total annuel
Maire (délégué) **	3 036,00\$	1 518,00\$	4 554,00\$
Préfet suppléant	2 700,00\$	1 350,00\$	4 050,00\$

**Le maire reçoit une rémunération de 75,00\$ et une allocation de dépenses de 37,50\$ pour chaque réunion d'un comité de la M.R.C. des Chenaux qui sont les suivants : Président du comité consultatif agricole, membre de la commission de l'aménagement, membre du comité sécurité publique, et président du comité de développement culturel.

7. Orientations générales du budget pour l'exercice 2010 :

Notre municipalité s'est démarquée par son dynamisme et la réalisation de projets novateurs en respectant toujours la capacité des citoyens de payer.

Voici les priorités des membres du conseil municipal pour le prochain budget et tout au long du nouveau mandat.

Le développement résidentiel : notre créneau de développement pour favoriser la venue de nouveaux résidents

Actuellement, nous avons plusieurs terrains disponibles pour la construction domiciliaire. C'est pour cette raison que nous devons être proactif avec l'objectif de poursuivre nos efforts pour attirer des jeunes familles à venir s'établir chez-nous. **Lors de l'adoption des**



nouveaux règlements d'urbanisme, nous avons prévu de nouvelles dispositions pour favoriser la construction de logements.

En 2006, nous avons adopté un plan directeur en matière de développement résidentiel. Ce qui nous a permis de répertorier les terrains disponibles pour la construction résidentielle et de planifier à long terme ce secteur d'activité sur notre territoire.

Voici nos engagements en matière de développement résidentiel :

- Utiliser le site internet de la municipalité comme outil de promotion ;
- Poursuivre le développement résidentiel en fonction du plan directeur ;
- Maintenir le programme de revitalisation résidentiel ;
- La municipalité soutiendra l'action de la MRC pour une mise en marché collective du territoire pour y attirer de nouveaux résidents tel que définit dans la planification stratégique.

Le développement économique et touristique :

Le développement touristique figure aussi parmi les projets retenus pour la promotion de notre municipalité. **Le Chemin-du-Roy qui traverse notre territoire et nos attraits touristiques sont une grande richesse pour notre communauté.** Le Vieux-Presbytère de Batiscan, le quai municipal, le bureau d'accueil touristique, la plage et le parc du millénaire sont des attraits qui attirent de nombreux touristes pendant la saison estivale.

La transformation alimentaire est une activité économique que nous souhaitons développer en complémentarité avec l'agriculture.

Voici nos engagements en matière de développement économique et touristique :

- Accompagner la Corporation touristique pour la réalisation du projet de l'Office des signaux dans la recherche de financement ;
- En collaboration avec les propriétaires riverains, nous voulons aménager une partie de la plage près du quai municipal, de façon à faciliter et encadrer les activités qui se déroulent à la plage. Signalisation, bancs de parc et autres aménagements pourraient être prévus tout en respectant la capacité des contribuables de payer ;
- Soutenir et accompagner tout projet pour la transformation alimentaire et autre.

Une municipalité passionnément famille :



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

La Municipalité de Batiscan sensible à ses enjeux et consciente de constituer l'instance politique la plus près des réalités quotidiennes des familles. Au fil des ans, la municipalité de Batiscan s'est dotée de plusieurs services et activités pour améliorer la qualité de vie des familles.

Voici nos engagements pour les familles :

- Réaliser le projet des jeux d'eau et demander l'enveloppe réservée du pacte rural en 2010;
- Maintenir notre politique d'amélioration des équipements sur le terrain des loisirs.

L'amélioration des infrastructures : toujours une priorité pour la municipalité

De nombreuses réalisations ont été mises en place pour améliorer la qualité des services municipaux et des infrastructures.

Nous nous engageons au cours de notre prochain mandat à mettre en place les projets suivants :

- La reconstruction du puits numéro 1;
- Le remplacement de la conduite d'aqueduc dans le rang Nord conditionnel à une subvention des gouvernements du Québec et du Canada ;
- Travaux de réfection de notre réseau routier municipal ;
- L'amélioration des infrastructures et des équipements.

Notre situation financière actuelle est le résultat concret d'une saine gestion. Au moment d'écrire ces lignes nous ne prévoyons pas de hausse de la taxe foncière.

Les membres du conseil avons eu le privilège, au cours des dernières semaines, de rencontrer la majorité d'entre vous. Nous avons été à l'écoute de vos commentaires et suggestions. Ce fût un privilège d'échanger avec vous et nous prenons l'engagement dans la mesure du possible de donner des réponses à vos demandes et suggestions. **Lundi, le 21 décembre prochain à 20h00 se tiendra l'assemblée au cours de laquelle le budget 2010 sera présenté pour adoption.**

En terminant, nous pouvons tous être fier de vivre dans un village aussi extraordinaire que Batiscan.

Pour le conseil municipal,





Christian Fortin, Maire
christian.fortin@batiscan.ca

Henriette Rivard Desbiens, conseillère municipale, siège # 1;
Monique Drouin, conseillère municipale, siège # 2;
Denis Lahaye, conseiller municipal, siège # 3;
Yves Gagnon, conseiller municipal, siège # 4;
Francine Leblanc, conseillère municipale, siège # 5;
Solange Leduc-Proteau, conseillère municipale, siège # 6.

Le 9 novembre 2009.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour 9 novembre 2009

1. Ouverture de la session par Monsieur le Maire;
2. Rapport du maire sur la situation financière;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions (15 minutes);
5. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} octobre 2009;
6. Adoption des comptes;

7. AFFAIRES DÉCOULANTS DES PROCÈS-VERBAUX :

- 7.1 Analyses de laboratoire 2010-2011;
- 7.2 CSST – Obligations relatives à l'intervention des pompiers lors d'un incendie;
- 7.3 Règlement numéro 111-2009 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la ville de Trois-Rivières;
- 7.4 Travaux asphalte partie du Rang Picardie – Demande de versement de la subvention en provenance du budget discrétionnaire de la Ministre des Transports;
- 7.5 Travaux Promenade du Fleuve et rue Massicotte – Demande de versement de la subvention en provenance du budget discrétionnaire de la Ministre des Transports;
- 7.6 Travaux Promenade du Fleuve - Demande de versement de la subvention en provenance du budget discrétionnaire de la députée Noëlla Champagne;

8. AFFAIRES NOUVELLES :

- 8.1 Déclaration des contributions électorales dont le total dépasse 100\$;
- 8.2 Déclaration des intérêts pécuniaires;
- 8.3 Rapport de la présidente d'élection;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

- 8.4 Adoption du projet de règlement 112-2009 modifiant le règlement de zonage;
- 8.5 Avis de motion – Règlement 112-2009 modifiant le règlement de zonage;
- 8.6 Avis de motion – Règlement 113-2009 relatif à l'adoption des prévisions budgétaires 2010;
- 8.7 Nomination d'une mairesse-suppléante;
- 8.8 Programme PAIR;
- 8.9 Démissions aux services des premiers répondants et incendie et loisirs;
 - 8.9.1 Résolution de remerciements;
- 8.10 Résolution de félicitations pour le personnel électoral;

9. CORRESPONDANCES (copies disponible sur demande) :

- 9.1 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Rénovation cadastrale
 - 9.2 Municipalité de Ste-Geneviève-de-Batiscan – Plan d'urbanisme révisé
 - 9.3 Fondation québécoise du cancer – lettre de remerciements
 - 9.4 Commission scolaire du Chemin-du-Roy – Place au secondaire
 - 9.5 Fédération québécoise des municipalités – Rapport annuel d'activités 2008-2009
 - 9.6 Fédération québécoise des municipalités – pochette corporative
 - 9.7 Office des personnes handicapées – Politique gouvernementale A part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité.
 - 9.8 Mme Noëlla Champagne députée de Champlain – allocution pour souligner la reconstitution historique de l'Office des signaux, à Batiscan
 - 9.9 Sécurité civile – lettre de félicitations
- 10. Liste des Omises;
 - 11. Varia;
 - 12. Période de questions (30 minutes);
 - 13. Levée de l'assemblée.

Résolution # 09-11-984

Il est proposé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par DENIS LAHAYE, conseiller
Et résolu à l'unanimité

De procéder à l'adoption de l'ordre du jour de la session régulière du conseil de la municipalité de Batiscan du 9 novembre 2009 avec l'ajout du point suivant à l'item Varia :

11.1 Lettre de démission de Madame Johanne Faucher;

Adopté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes)

- Monsieur Louis Brunelle demande des informations concernant la dépense indiquée à la ligne 38 de la liste des comptes;
- Monsieur André Robitaille demande des informations suite à la lecture du rapport du maire sur la situation financière. Ces informations portant notamment sur la collaboration que la municipalité entend prendre avec les riverains, des questions



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

- portant sur les aménagements et sur les mesures qu'entend prendre la municipalité pour garder nos touristes plus longtemps dans notre milieu;
- Monsieur Jean Montreuil demande des éclaircissements sur le dossier de la Promenade du Fleuve.
 - D'autres questions sont adressées concernant un constat d'infraction émis à la municipalité concernant du sable pris dans une sablière autre que celle détenue par M. Dussault.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009

Résolution # 09-11-985

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire
Appuyé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère

Et résolu à l'unanimité

De procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} octobre 2009 avec dispense de lecture.

Adopté.

6. ADOPTION DES COMPTES

Résolution # 09-11-986

Il est proposé par YVES GAGNON, conseiller
Appuyé par MONIQUE DROUIN, conseillère

Et résolu à l'unanimité

De procéder à l'adoption des comptes du mois de novembre au montant de 64 563,82\$ (voir liste des comptes pages (1879-1880)).

Adopté.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX :

7.1 Analyses de laboratoire 2010-2011;

Résolution # 09-11-987

CONSIDÉRANT QUE

La proposition de la Ville de Drummondville, au nom des municipalités intéressées, à un achat regroupé pour effectuer les analyses de laboratoire pour l'année 2010-2011;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

CONSIDÉRANT QUE La municipalité désire participer à cet achat regroupé pour faire effectuer les analyses de laboratoire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par DENIS LAHAYE, conseiller
Et appuyé par MONIQUE DROUIN, conseillère

De confier à la Ville de Drummondville le mandat de procéder au nom de la Municipalité de Batiscan ainsi qu'avec les autres municipalités intéressées, à un achat regroupé pour les analyses de laboratoire nécessaires pour les activités de la municipalité pour l'année 2010-2011.

Adopté.

7.2 CSST – Obligations relatives à l'intervention des pompiers lors d'un incendie;

Monsieur le Maire effectue le dépôt d'une correspondance reçue relativement au sujet de l'obligation émise par la CSST, concernant le nombre de pompiers lors d'interventions au cours d'un incendie. Une certaine confusion régnait au sujet de cette obligation.

7.3 Règlement numéro 111-2009 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la ville de Trois-Rivières;

Résolution # 09-11-988

RÈGLEMENT NUMÉRO 111-2009 AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

Province de Québec
Municipalité de Batiscan

ATTENDU Qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du Conseil tenue le 1^{ER} octobre 2009;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par YVES GAGNON, conseiller
Appuyé par HENRIËTTE RIVARD DESBIENS, conseillère

Et résolu à l'unanimité

Que le règlement numéro 111-2009 soit adopté et qu'il y soit ordonné et statué ce qui suit :



Article 1

La Ville de Trois-Rivières autorise la conclusion d'une entente modifiant l'Entente relative à la cour municipale commune entre la Ville de Trois-Rivières et la municipalité de Batiscan afin notamment de permettre à la MRC des Chenaux de soumettre son territoire à la compétence de la cour.

Article 2

Le Maire et la directrice générale par intérim sont autorisés à signer ladite entente laquelle est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite.

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Christian Fortin,
Maire

Anne Laganière,
Directrice générale par intérim

7.4 Travaux asphalte partie du rang Picardie – Demande de versement de la subvention en provenance du budget discrétionnaire de la ministre des Transports;

Résolution # 09-11-989

CONSIDÉRANT

Que la ministre des Transports, Madame Julie Boulet, a accordé une subvention pour l'amélioration du réseau routier à la municipalité de Batiscan;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'Unanimité

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 20 000\$ pour une partie du rang Picardie, conformément aux stipulations du ministère des Transports.

Adopté.

7.5 Travaux Promenade du Fleuve et rue Massicotte – Demande de versement de la subvention en provenance du budget discrétionnaire de la ministre des Transports;



Résolution # 09-11-990

CONSIDÉRANT

Que la ministre des Transports, Madame Julie Boulet, a accordé une subvention pour l'amélioration du réseau routier à la municipalité de Batiscan;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par DENIS LAHAYE, conseiller
Appuyé par MONIQUE DROUIN, conseillère

Et résolu à l'Unanimité

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 24 000\$ pour la Promenade du Fleuve et la rue Massicotte, conformément aux stipulations du ministère des Transports.

Adopté.

7.6 Travaux Promenade du Fleuve – Demande de versement de la subvention en provenance du budget discrétionnaire de la députée Noëlla Champagne;

Résolution # 09-11-991

CONSIDÉRANT

La subvention au montant de 4 500\$ accordée à notre municipalité, en provenance de notre députée à l'Assemblée nationale, Madame Noëlla Champagne;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par HENRIETTE RIVARD DESBIENS, conseillère
Appuyé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux (rue Promenade du Fleuve) pour un montant subventionné de 4 500\$, conformément aux stipulations du ministère des Transports.

Adopté.

8. AFFAIRES NOUVELLES :

8.1 Déclaration des contributions électorales dont le total dépasse 100\$;

Madame Anne Laganière, présidente d'élection, effectue le dépôt des formulaires relatifs aux contributions électorales dont le total dépasse 100\$ pour les candidats



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

suivants : Monsieur Christian Fortin, Madame Henriette Rivard Desbiens, Madame Monique Drouin, Monsieur Denis Lahaye, Monsieur Yves Gagnon, Madame Francine Leblanc et Madame Solange Leduc Proteau.

8.2 Déclaration des intérêts pécuniaires;

Le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil est effectué par Madame Anne Laganière.

8.3 Rapport de la présidente d'élection;

Madame Anne Laganière, présidente d'élection, procède à la lecture et au dépôt du rapport des élections municipales 2009.

8.4 Adoption du projet de règlement 112-2009 modifiant le règlement de zonage;

Résolution # 09-11-992

CONSIDÉRANT

L'adoption du règlement de zonage numéro 099-2008 en date du 1^{er} décembre 2008;

CONSIDÉRANT

Qu'il y a lieu de modifier ce règlement afin d'autoriser les habitations multifamiliales de 4 logements dans la zone 119-CR;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par FRANCINE LEBLANC, conseillère
Appuyé par YVES GAGNON, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que le présent projet règlement portant le numéro 112-2009 modifiant le règlement de zonage 099-2008 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

**Province de Québec
Municipalité de Batiscan**

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 112-2009
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

1. Titre et numéro du règlement

Le présent règlement est intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage». Il porte le numéro 112-2009.

2. Objet du règlement

Ce règlement modifie le règlement de zonage numéro 099-2008. Il a pour objet d'autoriser les habitations multifamiliales de 4 logements dans la zone 119-CR.



3. Habitation multifamiliale de 4 logements dans la zone 119-CR

La grille de spécifications de la zone 119-CR est modifiée par le remplacement du chiffre «2» par le chiffre «4» dans la case portant sur le nombre maximum de logement.

La nouvelle grille de spécifications de la zone 119-CR est annexée au présent règlement.

4. Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Christian Fortin, Maire

Anne Laganière

Directrice générale par intérim

8.5 Avis de motion – Règlement 112-2009 modifiant le règlement de zonage;

**Province de Québec
Municipalité de Batiscan**

Monsieur CHRISTIAN FORTIN, MAIRE, donne **AVIS DE MOTION** avec dispense de lecture, que lors d'une prochaine séance du conseil, le règlement numéro 112-2009 modifiant le règlement de zonage sera adopté.

DONNÉ à Batiscan, ce 9 novembre 2009

Anne Laganière

Directrice générale par intérim

8.6 Avis de motion – Règlement numéro 113-2009 relatif à l'adoption des prévisions budgétaires 2010;

**Province de Québec
Municipalité de Batiscan**

Monsieur CHRISTIAN FORTIN, MAIRE, donne **AVIS DE MOTION** avec dispense de lecture à l'effet que le Conseil municipal adoptera prochainement le règlement numéro 113-2009 relatif à l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010.

DONNÉ à Batiscan, ce 9 novembre 2009.

Anne Laganière

Directrice générale par intérim



8.7 Nomination d'une mairesse-suppléante;

Résolution # 09-11-993

CONSIDÉRANT Qu'en l'absence du maire, il est important que celui-ci puisse être remplacé afin de représenter adéquatement la municipalité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par YVES GAGNON, conseiller
Appuyé par DENIS LAHAYE, conseiller

Et résolu à l'unanimité

De nommer MADAME SOLANGE LEDUC PROTEAU à titre de mairesse-suppléante pour les mois de novembre et décembre 2009.

Adopté.

8.8 Programme PAIR;

Résolution # 09-11-994

CONSIDÉRANT La mise en place du Programme PAIR (Programme d'assistance individuelle pour les personnes retraitées) depuis déjà 3 ans;

CONSIDÉRANT Que ce programme d'assistance vise à s'assurer de l'état de santé des personnes vieillissantes, ou en perte d'autonomie, désireuses de continuer à vivre seules chez-elles;

CONSIDÉRANT Que ce programme est tout à fait gratuit pour les personnes qui y adhèrent et apporte, par le fait-même, une tranquillité d'esprit autant pour ces personnes que pour leurs proches;

CONSIDÉRANT Que le financement de ce programme est entièrement assumé par les Centres d'action bénévole des Riverains et de la Moraine;

CONSIDÉRANT Que les contributions financières provenant du milieu sont essentielles pour la survie de ce service;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par HENRIETTE RIVARD DESBIENS, conseillère



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan verse une contribution financière au montant de 200\$ au Centre d'action bénévole des Riverains pour la poursuite du programme PAIR.

Adopté.

8.9 Démissions – Service incendie, premiers répondants et service des loisirs;

Résolution # 09-11-995

CONSIDÉRANT

Les démissions reçues de Monsieur Patrick Pépin à titre de président du Conseil d'administration du service des loisirs de Batiscan, de Madame Kathy Christofferson, de Monsieur Mario Trottier à titre de Premiers répondants et de Monsieur Dominic Gauthier à titre de pompier volontaire;

CONSIDÉRANT

Que ces personnes ont effectué un travail remarquable tout au long de leur mandat;

CONSIDÉRANT

Que ces personnes se sont impliquées durant de nombreuses années auprès des citoyennes et citoyens de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

Et résolu UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan félicite et remercie Madame Kathy Christofferson et Monsieur Mario Trottier à titre de Premiers répondants, Monsieur Patrick Pépin à titre de président des Loisirs de Batiscan et Monsieur Dominic Gauthier à titre de pompier volontaire pour leur dévouement et leur implication auprès de notre population.

Adopté.

8.10 Résolution de félicitations pour le personnel électoral;

Résolution # 09-11-996

CONSIDÉRANT

Que suite à la tenue des élections municipales, un fort taux de participation a été enregistré tant au niveau du



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

bureau de vote par anticipation qu'au bureau de vote le jour du scrutin du 1^{er} novembre dernier;

CONSIDÉRANT

Que cette forte participation des électeurs a occasionné une somme de travail constante pour les membres du personnel électoral;

CONSIDÉRANT

Que malgré la fatigue, ces personnes ont accompli un travail remarquable, oubliant même leur temps de pause et négligeant leur temps de repas et ce, afin de permettre au plus grand nombre d'électeurs possibles, d'exercer leur droit de vote;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

Et résolu UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan offre ses plus sincères félicitations aux personnes composant l'ensemble du personnel électoral pour leur professionnalisme et leur dévouement lors de la tenue de ces élections. Ces personnes sont : Madame Murielle Pouliot, Madame Marie-Phé Caron, Monsieur Gilles Caron, Madame Hélène Guilbeault pour le vote par anticipation. Les personnes en poste le jour du scrutin: Monsieur Brian O'Keefe, Madame Solange Paquette pour la section de vote 1-A. Madame Sylvie Gagnon, Monsieur Robert Leblanc pour la section de vote 1-B. Madame Line Guilbeault, Madame Hélène Vézina pour la section de vote 2-A et Madame Pauline Rochefort et Yolande Lemire pour la section de vote 2-B. Les membres de la table de vérification de l'électeur : Madame Andrée Turgeon, Madame Line Massicotte et Monsieur Philippe Lalancette. Madame Ginette Morin, présidente de la Commission de révision. Madame Johanne Faucher, secrétaire d'élection et PRIMO lors des journées du vote par anticipation et du jour du scrutin du 1^{er} novembre. Monsieur Stéphane Rouette pour son aide tant auprès du personnel que pour le montage de la salle. Sans oublier également toutes les personnes qui se sont rendues disponibles à titre de substitut pour les journées du vote par anticipation et du jour du scrutin.

Les remerciements s'adressent également à nos employés municipaux, Monsieur Michel Massicotte & Monsieur Claude Poulin.

Adopté.

9. CORRESPONDANCES (Copies disponibles sur demande)

Le dépôt de la correspondance reçue est effectué par Monsieur le Maire.

- 9.1 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Rénovation cadastrale;
- 9.2 Municipalité de Ste-Geneviève-de-Batiscan – Plan d'urbanisme révisé;
- 9.3 Fondation québécoise du cancer – lettre de remerciements;
- 9.4 Commission scolaire du Chemin-du-Roy – Place au secondaire;
- 9.5 Fédération québécoise des municipalités – Rapport annuel d'activités 2008-2009;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

- 9.6 Fédération québécoise des municipalités – pochette corporative;
- 9.7 Office des personnes handicapées – Politique gouvernementale A part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité;
- 9.8 Mme Noëlla Champagne députée de Champlain – allocution pour souligner la reconstitution historique de l'Office des signaux, à Batiscan;
- 9.9 Sécurité civile – lettre de félicitations.

10. Liste des omises;

Le dépôt des correspondances omises est effectué.

11. VARIA :

11.1 Lettre de démission de Madame Johanne Faucher;

Monsieur le Maire dépose une lettre de démission provenant de Madame Johanne Faucher. Suite au dépôt de ce document, la résolution suivante est proposée :

Résolution # 09-11-997

CONSIDÉRANT

La démission de Madame Johanne Faucher à titre de secrétaire-trésorière adjointe de notre municipalité;

CONSIDÉRANT

Le travail remarquable effectué par Madame Johanne Faucher tout au long de son mandat dans notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

Et résolu UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan offre tous ses remerciements à Madame Johanne Faucher pour la qualité de son travail et le professionnalisme démontré tout au long de son mandat à notre municipalité.

Que la municipalité de Batiscan lui souhaite également la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Adopté.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

- Madame Sonia Auclair demande des informations supplémentaires concernant le sable prélevé dans la sablière qui ne semble pas détenir les permis nécessaires.
- Madame Janine M. Proteau, propriétaire de cette sablière, intervient afin d'apporter les précisions nécessaires à la compréhension de ce dossier.
- Diverses personnes interviennent dans la discussion de ce dossier.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

- D'autres questions sont adressées concernant les points suivants :
 - o Intentions de la municipalité suite au départ de Madame Johanne Faucher;
 - o Question relative à la réglementation pour les piscines creusées;
 - o Avons-nous un nombre suffisant de Premiers répondants pour desservir notre population;
 - o Emplacement choisi pour l'implantation des jeux d'eau;
 - o Précision demandée relativement à la mention faite à la page 4 du rapport du maire sur la situation financière de notre municipalité pour les rencontres de travail tenues au sujet du contrat de cueillette des ordures;

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution # 09-11-998

CONSIDÉRANT

Que les ordres du jour sont expirés;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par DENIS LAHAYE, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal procède à la levée de l'assemblée ordinaire du 9 novembre 2009 à vingt-et-une heures et vingt minutes (21h20).

Adopté.

Président de la séance

Secrétaire de la séance



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

